

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal d'Ulverton, tenue le 15 décembre 2022 au centre communautaire d'Ulverton, 155 route 143, Ulverton (Québec), à 19 h, sous la présidence de Lynda Tétreault, mairesse ;

Est également présente Vicki Turgeon, directrice général et greffière-trésorière,

JOËLLE HÉNAULT	Siège # 1	KARL LINDSAY	Siège # 4
MARIE GERVAIS	Siège # 2	CLAUDE LEFEBVRE	Siège # 5
SYLVAIN CLAIR	Siège # 3		Siège # 6

Absence : PHILIPPE GOSSELIN

1. AVIS DE CONVOCATION - DÉPÔT ET RAPPORT AU PROCÈS-VERBAL

En référence à l'article 153 du Code municipal, la Mairesse confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 280-12-2022 Madame la Mairesse constate que les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement ouverte par Claude Lefebvre.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 281-12-2022 **CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par madame la mairesse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie Gervais, appuyé par Joëlle Hénault et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adopte l'ordre du jour, tel que lu, présenté et déposé.

ADOPTÉE

4. LECTURE ET PRÉSENTATION DU BUDGET PROPOSÉ POUR L'ANNÉE 2023

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET PROPOSÉ POUR L'ANNÉE 2023

6. ADMINISTRATION

6.1. ADOPTION DU BUDGET 2023

Rés. 282-12-2022 **CONSIDÉRANT QUE** la mairesse a fait lecture d'un résumé sur le budget ;

Considérant que la mairesse a répondu aux questions portant exclusivement sur le budget ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité d'Ulverton prévoit que son budget pour l'année financière 2023, aura des dépenses équivalentes aux recettes pour un montant de 1 070 787,25 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Clair, appuyé par Karl Lindsay et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adopte, tel que lu, présenté et déposé, le budget de la municipalité d'Ulverton, pour l'année 2023, dont copie est annexée aux présentes.

ADOPTÉE

6.2. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2023-2025

Rés. 283-12-2022

CONSIDÉRANT QUE le PTI 2023-2025 a été déposé à la table du Conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Clair, appuyé par Karl Lindsay et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation (PTI) 2023-2025 de la municipalité d'Ulverton, tel déposé.

ADOPTÉE

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par Claude Lefebvre que la séance soit levée à 19 h 18. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 9 janvier 2023.

Lynda Tétreault,
Mairesse

Vicki Turgeon,
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, Lynda Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi-même, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 par. 2 du Code municipal du Québec.

Signé à Ulverton ce 16^e jour du mois de décembre 2022.

Lynda Tétreault,
Mairesse

ANNEXE

Prévisions budgétaires Exercice se terminant le 31 décembre 2023

Taxes sur la valeur foncière	419 178,25 \$	
Taxes sur une autres base	40 370,00 \$	
Transferts (Gouvernements)	582 419,00 \$	
Services municipaux	1 800,00 \$	
Imposition de droits	17 000,00 \$	
Intérêts	2 125,00 \$	
Autres revenus	7 895,00 \$	
TOTAL DES REVENUS		1 070 787,25 \$
Administration générale/conseil	269 128,85 \$	
Sécurité publique	143 740,00 \$	
Réseau routier	277 626,40 \$	
Hygiène du milieu	41 670,00 \$	
Aménagement - urbanisme/développement	39 759,00 \$	
Loisirs et culture	36 259,00 \$	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		808 183,25 \$
TOTAL DES REVENUS MOINS LES DÉPENSES		262 604,00 \$
Affectations		
Dépenses d'investissement	(407 419,00) \$	
Affectations surplus accumulé	135 315,00 \$	
Réserve – intervention lors sinistre	3 000,00 \$	
Réserve - réfection des routes	3 500,00 \$	
Réserve – élection municipale	3 000,00 \$	
EXCÉDENT (DÉFICIT) 2023		0 \$